Envoyé en préfecture le 06/11/2026
Reçu en préfecture le 06/11/2026
Publié le
ID : 029-212901904-20261029-842026-DE

N° 84/2026 Commune de PLOUGONVELIN

CONSEIL MUNICIPAL EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS	**Séance du 29 octobre 2026** **OBJET : CREATION DE POSTE A LA CRECHE MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS IDE, AGENT DE CRECHE**
DATE DE CONVOCATION : Le 23 octobre 2026 **DATE D'AFFICHAGE** : Le 23 octobre 2026 **NOMBRE DE CONSEILLERS** : - En exercice : 27 - Présents : 23 - Votants : 27	L'an deux mille vingt-six, le 29 octobre à 20h00, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à l'Espace Kéraudy, sous la présidence de M. Stéphane CORRE, Maire. Étaient présents : Tous les membres en exercice à l'exception de : Mme LE MOUILLOUR qui a donné procuration à M CORRE Mme SAUVAGE qui a donné procuration à M MACE Mme RIOUAL qui a donné procuration à M PRUNIER Mme ROUILLER qui a donné procuration à M LE GUERN M DUROSE a été nommé secrétaire de séance

Modification du tableau des emplois : crèche Ti Breizhou

Dans le cadre d'un accueil plus important d'enfants à la crèche municipale (27 au lieu de 24 actuellement) le taux d'encadrement légal nous oblige à recruter une ou un infirmer sur 7h hebdomadaires.

Nous pensons contractualiser sur une période de 1 an, sans s'engager de façon pérenne sur un recrutement d'un fonctionnaire et ainsi se laisser la possibilité de rectifier en cas de moindre fréquentation.

De plus, nous devons également augmenter le taux d'encadrement des EJE de 0,20 ETP.

Actuellement, nous avons un EJE sur une quotité de temps de travail de 17h30 hebdomadaires. L'agent fonctionnaire, accepterait l'augmentation de ses heures hebdomadaires pour arriver à 24h30 hebdomadaires nécessaires.

Enfin, nous actons le recrutement d'1 ETP CAP petite enfance. Ceci dans l'organisation en vase clos pour des remplacements pour absences médicales, formations… Nous pensons, comme pour le cas de l'IDE, contractualiser ce recrutement sur une période d'un an.

Coûts :

IDE 0.2 ETP : Projection sur le premier grade d'infirmier territorial de milieu de tableau : Environ 600 euros mensuels

EJE + 0.20 ETP : Projection sur l'augmentation de la quotité de temps de travail : 480 euros brut mensuels

ETP CAP : Projection création de poste : 38500 euros annuels.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- d'approuver le principe proposé dans le cadre de l'augmentation du nombre d'enfants accueillis à la crèche,
- d'autoriser Le Maire à procéder aux embauches nécessaires et sur les principes proposés,

Envoyé en préfecture le 06/11/2026
Reçu en préfecture le 06/11/2026
Publié le
ID : 029-212901904-20261029-842026-DE

- d'autoriser Le Maire à modifier le tableau des emplois
- d'autoriser Le Maire ou son représentant à signer les contrats ainsi que tout document afférent à ce sujet.

Délibération rendue exécutoire compte tenu
de sa publication le
et de sa transmission au représentant de l'État le
Le Maire, Stéphane CORRE

Fait et délibéré à PLOUGONVELIN,
Le 29 octobre 2026
Le Maire, Stéphane CORRE

